

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 11 décembre 2018 à 19h30 au centre communautaire de Luskville, situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Mme Joanne Labadie, mairesse, Mme Leslie-Anne Barber, mairesse suppléante et les conseillers, Mme Isabelle Patry, Mme Susan McKay, M. Scott McDonald, Mme Nancy Draper-Maxsom et M. Thomas Howard.

Également présent, M. Benedikt Kuhn, directeur général, ainsi que quelques contribuables.

Mme Joanne Labadie, Présidente de l'assemblée, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 19h30.

**PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS**

- |                  |  |
|------------------|--|
| Sheila McCrindle | - Coût du compost porte-à-porte.   |
| William Twolan   | - Plainte concernant un système septique.  |
| Andrea Goffard   | - Attentes du conseil concernant le PDZA (Plan de développement de la zone agricole).  |
| Carl Hager       | - Bâtiments abandonnés/délabrés – Actions prises par la Municipalité.  |
| Joan Belsher     | - Quand sera terminé le bilan de la tornade?<br>- Fermeture des bureaux administratifs pour la période des Fêtes – Convention collective?<br>- Rumeurs concernant l'augmentation du taux de taxation.<br>- Aimerais une séance publique prébudgétaire. |

**18-12-3606**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public et questions**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
  - 4.1 Procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 novembre 2018, de la séance extraordinaire du 1er novembre et des deux séances extraordinaires du 28 novembre 2018
- 5. Administration**
  - 5.1 Transferts budgétaires
  - 5.2 Liste des factures à payer
  - 5.3 Liste des dépenses incompressibles
  - 5.4 Liste des engagements de dépenses pour le mois de décembre
  - 5.5 Rapport relatif à la délégation d'autorisation des dépenses
  - 5.6 Adoption du calendrier 2019 des séances ordinaires du conseil
  - 5.7 Fermeture des bureaux administratifs municipaux pour les Fêtes
  - 5.8 Maintien des services destinés aux francophones de l'Ontario
  - 5.9 Dépôt et adoption de la Politique portant sur le harcèlement au travail
  - 5.10 Octroi de contrat - Coordination du projet de centre communautaire
  - 5.11 Mandat – Élaboration d'outils pour la gestion des ressources humaines
- 6. Sécurité publique**
  - 6.1 Démission de pompiers volontaires
- 7. Travaux publics**
  - 7.1 Programme d'aide à la voirie locale
  - 7.2 Servitude – Engagement de paiement pour le prolongement futur du réseau d'égout
- 8. Hygiène du milieu**
- 9. Urbanisme et zonage**
  - 9.1 Demande de dérogation mineure pour le lot 5 627 645, situé au 61 chemin du Carrefour
- 10. Loisirs et culture**
- 11. Divers**

- 12. Rapports divers et correspondance**  
12.1 Dépôt de divers rapports municipaux  
a) animaux  
b) Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 13. Dépôt du registre de correspondance**  
13.1 Registre de correspondance du mois de novembre 2018
- 14. Période de questions du public**
- 15. Levée de la séance**

Il est

Proposé par: Susan McKay  
Appuyé par: Isabelle Patry

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel avec les modifications suivantes :

Ajout de l'item 5.12 : Entente de principe – Alain Larose/ Hélène Gervais.

Retrait de l'item 12.1 b Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Adoptée

**18-12-3607**

**PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2018, DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> ET DES DEUX SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 28 NOVEMBRE 2018**

Il est

Proposé par : Susan McKay  
Appuyé par : Scott McDonald

ET RÉSOLU d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 novembre 2018, de la séance extraordinaire du 1er et des deux séances extraordinaires du 28 novembre 2018.

Adoptée

**18-12-3608**

**TRANSFERTS BUDGÉTAIRES (DÉCEMBRE 2018)**

Il est

Proposé par : Isabelle Patry  
Appuyé par : Leslie-Anne Barber

ET RÉSOLU QUE la Municipalité effectue les transferts budgétaires tel que reconnue à la liste jointe en annexe au montant total de \$ **288 275,00.**

Adoptée

**18-12-3609**

**LISTE DES FACTURES À PAYER**

Il est

Proposé par : Susan McKay  
Appuyé par : Isabelle Patry

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le paiement des factures au montant de **85 989,43\$** (voir annexe) pour la période se terminant le 30 novembre 2018 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

**18-12-3610**

**LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET PRÉAPPROUVÉES**

Il est

Proposé par: Scott McDonald  
Appuyé par: Isabelle Patry

ET RÉSOLU QUE ce conseil approuve la liste des déboursés et prélèvements effectués du 1<sup>er</sup> au 26 novembre 2018, le tout pour un total de **559 284,44\$** (voir annexe).

Adoptée

**18-12-3611**

**LISTE DES ENGAGEMENTS DE DÉPENSES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2018**

Il est

Proposé par : Thomas Howard  
Appuyé par : Susan McKay

ET RÉSOLU d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe, pour un montant total de **9 021,13\$** taxes incluses.

Adoptée

Le directeur général dépose le rapport relatif à la délégation d'autorisation des dépenses du 1<sup>er</sup> au 26 novembre 2018.

**18-12-3612**

**ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR 2019**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par : Thomas Howard  
Appuyé par : Leslie-Anne Barber

ET RÉSOLU QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019, qui se tiendront le mardi et qui débuteront à 19h30 :

Janvier	15	Mai	14	Septembre	10
Février	12	Juin	11	Octobre	8
Mars	12	Juillet	9	Novembre	12
Avril	9	Août	13	Décembre	10

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la séance ordinaire du mois de mai se tiendra à la salle communautaire de Breckenridge, située au 1491 route 148, Pontiac et que la séance ordinaire du mois d'août se tiendra au centre communautaire situé au 2 chemin du Ferry, Pontiac.

Adoptée

**18-12-3613**

**FERMETURE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

CONSIDÉRANT la période des Fêtes ;

Il est

Proposé par : Leslie-Anne Barber  
Appuyé par : Isabelle Patry

ET RÉSOLU QUE, pour la période des Fêtes 2018-2019, les bureaux administratifs de la Municipalité de Pontiac seront fermés du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019 inclusivement.

Adoptée

**18-12-3614**

**MAINTIEN DES SERVICES DESTINÉS AUX FRANCOPHONES DE L'ONTARIO**

ATTENDU la décision du gouvernement de l'Ontario de couper dans les services aux francophones de son territoire, notamment en abolissant le Commissariat aux services en français de l'Ontario et en abandonnant le projet d'université francophone;

ATTENDU la décision de l'Assemblée de la francophonie ontarienne de s'opposer aux décisions du gouvernement de l'Ontario;

ATTENDU la volonté des maires et des conseillers réunis au sein de l'Association française des municipalités de l'Ontario de se joindre au mouvement et qui demande au gouvernement de l'Ontario de revenir sur sa décision;

ATTENDU QUE les leaders franco-ontariens ont jugé insuffisante l'annonce faite par le premier ministre Doug Ford, concernant la nomination d'un adjoint à l'ombudsman et d'un adjoint aux affaires francophones à son bureau;

ATTENDU QUE le premier ministre Doug Ford a affirmé que les francophones de l'Ontario constituent une des minorités culturelles de la province, reniant ainsi la notion des peuples fondateurs;

ATTENDU la démarche du premier ministre du Québec François Legault auprès du premier ministre de l'Ontario;

Il est

Proposé par : Susan McKay  
Appuyé par : Leslie-Anne Barber

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac demande au premier ministre de l'Ontario de revenir sur sa décision en rétablissant le Commissariat qu'il a aboli et en assurant la réalisation du projet d'université francophone en Ontario.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil exprime sa solidarité avec les membres des conseils municipaux francophones de l'Ontario.

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de poursuivre leurs démarches pour faire en sorte que le gouvernement de l'Ontario fasse marche arrière.

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de soutenir concrètement les communautés francophones de l'Ontario;

FINALEMENT, IL EST RÉSOLU QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre de l'Ontario, à la ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, au premier ministre du Canada, au premier ministre du Québec, à l'Association française des municipalités de l'Ontario et à la Fédération québécoise des municipalités.

Adoptée sur division

La conseillère, Mme Nancy Draper-Maxsom vote contre la résolution.

**18-12-3615**

**ADOPTION DE LA POLITIQUE PORTANT SUR LE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac a un devoir envers ses employés pour leur offrir un milieu de travail sain et sécuritaire;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur les normes du travail* (LNT) prévoit une obligation pour l'employeur de prévenir le harcèlement psychologique et donne aux employés le droit d'avoir un milieu de travail exempt de harcèlement psychologique;

CONSIDÉRANT QUE la LNT prévoit une nouvelle obligation pour les employeurs d'adopter une politique de prévention du harcèlement psychologique, y compris un mécanisme de traitement des plaintes, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019;

CONSIDÉRANT QU'une telle démarche est bénéfique autant pour la Municipalité que ses employés;

Il est

Proposé par : Scott McDonald  
Appuyé par : Leslie-Anne Barber

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise par la présente, le dépôt et l'adoption de la « *Politique portant sur le harcèlement au travail* », qui sera en vigueur à compter de son adoption.

Adoptée sur division

La conseillère, Mme Nancy Draper-Maxsom vote contre la résolution.

**18-12-3616**

**OCTROI DE CONTRAT-COORDINATION DES PROJETS CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION**

CONSIDÉRANT QUE le poste de chef de service des communications est vacant;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'assurer le suivi du projet du centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a entamé le processus pour la construction de deux nouvelles casernes d'incendie et en conséquence, a d'autres besoins en termes de gestion de projets, de construction et de rénovation;

Il est

Proposé par : Isabelle Patry  
Appuyé par : Leslie-Anne Barber

ET RÉSOLU de retenir les services de Mme Maria Eugenia Sahagun Huerta pour un maximum de 260 heures, à compter du 1er janvier 2019, au taux horaire de 36,00\$ plus taxes applicables.

Adoptée

**18-12-3617**

**MANDAT – ÉLABORATION D'OUTILS POUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

CONSIDÉRANT QUE plusieurs changements ont été apportés à l'organigramme de la Municipalité au cours des dernières années et qu'un mandat de révision de la structure organisationnelle et de l'organisation du travail est présentement en cours (résolution 18-10-3552);

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge qu'il est opportun de bénéficier d'un soutien externe afin d'identifier les outils de gestion des ressources humaines, notamment en ce qui concerne le personnel-cadre, conséquent à l'évolution de la structure organisationnelle;

Il est

Proposé par : Susan McKay  
Appuyé par : Leslie-Anne Barber

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de service de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'élaboration d'outils pour la gestion des ressources humaines pour un montant maximal de 12 750,00\$ plus taxes applicables.

Adoptée

**18-12-3618**

**ENTENTE DE PRINCIPE – HÉLÈNE GERVAIS / ALAIN LAROSE**

ATTENDU qu'une entente de principe est intervenue dans le dossier de la Cour Supérieure du district de Gatineau, portant le numéro 550-17-007971-144;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE, il est :

Proposé par : Isabelle Patry  
Appuyé par : Susan McKay

ET RÉSOLU :

D'entériner l'entente de principe intervenue le 4 décembre 2018 dans le dossier Hélène Gervais et Alain Larose c. Municipalité de Pontiac, C.S.G. no 550-17-007971-144.

D'autoriser madame Joanne Labadie, mairesse, et monsieur Benedikt Kuhn, directeur général et secrétaire-trésorier, au nom de la Municipalité de Pontiac, à signer les reçus, quittance et

transaction-quittance afin de donner suite et exécuter les termes et modalités de l'entente de règlement hors cour intervenue dans ce dossier.

Adoptée

**18-12-3619**

**DÉMISSION DE POMPIERS VOLONTAIRES**

CONSIDÉRANT QUE certains pompiers volontaires ont offert leur démission ou étaient inactifs depuis un certain temps;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de compter sur une brigade dynamique, capable d'assurer la sécurité du public;

Il est

Proposé par : Isabelle Patry  
Appuyé par : Leslie-Anne Barber

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte la démission des pompiers volontaires suivants :

- 100018
- 100048
- 100043
- 100006
- 100182
- 100037

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le conseil souhaite les remercier pour leur service dévoué au sein de la brigade.

Adoptée

**18-12-3620**

**PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE**

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) pour les chemins de la Rivière, Kennedy et River;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS,

Il est

Proposé par : Leslie-Anne Barber  
Appuyé par : Scott McDonald

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil de la Municipalité de Pontiac approuve les dépenses d'un montant de 72 622,70\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoptée

**18-12-3621**

**SERVITUDE – ENGAGEMENT DE PAIEMENT POUR LE PROLONGEMENT FUTUR DU RÉSEAU D'ÉGOUT**

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du 791 rue Clarendon ont procédé à une demande de raccordement au réseau d'égouts sanitaires du secteur Quyon;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est désireuse de permettre aux résidents d'avoir l'opportunité que les eaux usées résidentielles soient traitées convenablement;

CONSIDÉRANT QUE les sols du secteur sont défavorables à la mise en œuvre d'une installation septique conventionnelle;

CONSIDÉRANT QU'il est d'usage que le réseau soit prolongé en façade de la propriété aux fins d'un raccordement à celui-ci et que les coûts de ce prolongement soit à la charge du demandeur;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est désireuse de favoriser la construction et/ou la rénovation des immeubles sur son territoire et ainsi maintenir la vitalité économique ;

Il est

Proposé par : Susan McKay  
Appuyé par : Scott McDonald

ET RÉSOLU QUE le conseil mandate le directeur général et la mairesse de la Municipalité à signer un document notarié qui implique ce qui suit :

Une servitude engageant les propriétaires ou les futurs propriétaires du 791 Clarendon à :

- 1- Payer pour leur quote-part pour le prolongement futur du réseau sanitaire au même titre que les autres futurs demandeurs;
- 2- Ne pas s'opposer à un prolongement du réseau sanitaire si un ou d'autres propriétaires situés dans le prolongement du réseau actuel procèdent à une telle demande de prolongement;
- 3- Le tout tel que décrit dans le document de servitude produit par la notaire Me Lisa Gallinaro et qui fait partie intégrante des présentes.

À ces conditions, le ou les propriétaire(s) du 791 Clarendon, ont l'autorisation de se raccorder au réseau sanitaire en 2018.

Adoptée

**18-12-3622**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE LOT 5 627 645, SITUÉ AU 61 CHEMIN DU CARREFOUR**

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment principal actuel a été affecté par les inondations printanières de 2017;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment principal se trouvant dans la zone 0-20 ans est une perte totale selon le décret ministériel;

CONSIDÉRANT QU'il y a possibilité de reconstruire une nouvelle résidence avec installation septique dans la zone 20-100 ans, à 4,49 mètres de la marge avant alors que la marge prescrite dans cette zone est de 5 mètres;

CONSIDÉRANT QU'il reste un espace limité dans la zone 20-100 ans;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation est mineure selon l'article 4.1.4 du règlement de zonage et ses amendements;

CONSIDÉRANT QUE le comité de consultation d'urbanisme (CCU), recommande l'approbation de la demande de dérogation mineure;

Il est

Proposé par : Scott McDonald  
Appuyé par : Isabelle Patry

ET RÉSOLU QUE ce conseil approuve la demande de dérogation mineure pour la construction d'un nouveau bâtiment principal dans la zone 20-100 ans, à 4,49 mètres de la marge avant au lieu de 5 mètres.

Adoptée

**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Jean-Claude Carisse - Remerciements pour l'appui aux Franco-ontariens.

Ricky Knox - Est déçu de l'appui aux Franco-ontariens.

William Twolan - Question d'urbanisme concernant l'ajout d'un logement dans un bâtiment secondaire.

- Inventaire des terres exploitables en territoire agricole.
- Melvin Maxsom - Initiatives pour attirer les commerces dans la municipalité.
- Anne Brûlé-Wiggins - Déçue du programme de collecte de compost porte-à-porte.
- Joan Belsher - Date d'ouverture du centre communautaire à Quyon.
- Mo Laidlaw - Demande des renseignements sur le projet de parc du quartier 5.
- Melvin Maxsom - Option de se dégager de l'obligation de la collecte du compost.

**18-12-3623**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est

Proposé par: Isabelle Patry  
Appuyé par: Leslie-Anne Barber

ET RÉSOLU de lever la séance à 20h47 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRESSE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL

*« Je, Joanne Labadie, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*